



**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**10 AVRIL 2025**

CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 9

ABSENTS : 5

POUVOIRS : 3

DATE DE CONVOCATION :

28 MARS 2025

AFFICHAGE CONVOCATION :

28 MARS 2025

AFFICHAGE PV :

06 JUIN 2025

Le 10 avril 2025, à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE Maire de la commune.

**Présents** : Philippe DELAPORTE, Alain DEMARY, Véronique VINOT, David DUMENIEL, Cédric SINGLE, Laure LABOULAIS, Isabelle CUVIER, Christophe ESNAULT, Christophe SECACHE.

**Procurations** : David BERTRAND donne pouvoir à Philippe DELAPORTE, Frédérique THIEBAULT donne pouvoir à Laure LABOULAIS, Philippe LEGOIS donne pouvoir à Christophe SECACHE.

**Absents excusés** : Maxime PRUVOST, Sébastien GUIDEZ

**Secrétaire** : Véronique VINOT

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 13.02.2025 à l'approbation des élus présents lors de la séance. Celui-ci est adopté par les membres du conseil municipal, puis signé par le maire et le secrétaire de séance.

**1- Vote du Compte Financier Unique 2024**

*Délibération n° 2025\_8*

Monsieur le Maire présente les résultats de l'année 2024 :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes réalisées	99 108,64	507 103,18
Dépenses réalisées	126 478,31	504 046,82
Solde des réalisations de l'exercice	-27 369,67	3 056,36
Résultats antérieurs reportés	-51 077,56	325 848,82
Résultat de clôture	-78 447,23	328 905,18
RAR	20 965,00	0,00
Résultat cumulé	-57 482,23	328 905,18

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'adopter le CFU 2024.**

## **2- Affectation du résultat 2024**

*Délibération n° 2025\_9*

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat 2024 suivante :

Résultat d'investissement (001)	-78 447,23
Affectation complémentaire en réserve (1068)	57 482,23
Résultat de fonctionnement reporté (002)	271 422,95

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'adopter l'affectation du résultat 2024 proposée.**

## **3- Vote des taux d'imposition 2025**

*Délibération n°2025\_6*

Monsieur le Maire propose de reporter les taux d'impositions les années précédentes, à savoir :

Type	Taux	Produit attendu
Taxe foncière bâti	46,39%	190 292 €
Taxe foncière non bâti	40,72%	38 480 €
Taxe d'habitation	17,04%	8 128 €
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	12,92%	4 393 €
<b>TOTAL</b>		<b>241 293 €</b>
Ressources fiscales indépendantes des taux (TVA, Pylônes, TA, ...)		20 962
<b>TOTAL DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES</b>		<b>262 255 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'adopter les taux proposés.**

#### 4- Vote des subventions aux associations 2025

Délibération n° 2025\_7

Monsieur le Maire propose de fixer le montant des subventions allouées aux associations suivantes :

- ✦ AFR : 300 €
- ✦ Amicales des aînés : 300 €
- ✦ ACPG-CATM : 300 €
- ✦ Société de Chasse : 300 €
- ✦ Comité des Fêtes : 300 €
- ✦ USEP : 300 €
- ✦ Fitness MML : 300 €
- ✦ JS2ML : 2000 €

Monsieur le Maire rappelle que les subventions sont versées aux associations sur demande et après présentation de leur bilan annuel et d'un compte rendu de leur assemblée générale.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité de ces montants à verser aux associations.**

#### 5- Examen et vote du budget prévisionnel 2025

Délibération n° 2025\_10

Monsieur le Maire présente et propose le budget suivant au Conseil Municipal :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Objet	Montant	Chap.	Objet	Montant
<b>11</b>	Charges à caractère générale	<b>196 797,19</b>	<b>013</b>	Atténuation de charges	<b>43 500</b>
<b>12</b>	Charges de personnel	<b>235 370</b>	<b>70</b>	Produits des services, domaine et vente diverses	<b>40 130</b>
<b>014</b>	Atténuation de produits	<b>7 398</b>	<b>73</b>	Impôts et taxes	<b>22 520</b>
<b>65</b>	Autres charges de gestion courante	<b>64 100</b>	<b>731</b>	Impositions directes	<b>243 154</b>
<b>66</b>	Charges financières	<b>200</b>	<b>74</b>	Dotations et participations	<b>120 068,17</b>
<b>67</b>	Charges spécifiques	<b>500</b>	<b>75</b>	Autres produits de gestion courante	<b>5 500</b>
<b>023</b>	Virement à la section d'investissement	<b>58 080,83</b>	<b>002</b>	Excédent de fonctionnement reporté	<b>271 422,95</b>
<b>042</b>	Opération d'ordre de transfert entre section	<b>20 000</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>582 446,02</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>746 295,12</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Objet	Montant	Chap.	Objet	Montant
<b>16</b>	Charges à caractère générale	<b>196 797,19</b>	<b>10</b>	Dotations, fonds divers et réserves	<b>64 209,72</b>
<b>20</b>	Charges de personnel	<b>235 370</b>	<b>13</b>	Subventions d'investissement reçues	<b>336 293</b>
<b>21</b>	Atténuation de produits	<b>7 398</b>	<b>16</b>	Emprunts et dettes assimilés	<b>140 000</b>
<b>001</b>	Autres charges de gestion courante	<b>64 100</b>	<b>021</b>	Virement de la section de fonctionnement	<b>58 080,83</b>
			<b>040</b>	Opération d'ordre de transfert entre section	<b>20 000</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>618 583,55</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>618 583,55</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité le budget prévisionnel 2025 comme présenté.**

### **6- Proposition de travaux et marquage au sol rue des écoles et sur le parking**

Monsieur le Maire propose de faire réaliser un aménagement spécifique devant l'école afin de sécuriser la descente des enfants et le passage des véhicules. Lorsque le bus sera à l'arrêt il ne sera plus possible pour les véhicules de le doubler, dans les deux sens. Un marquage au sol et des plots seront installés par l'entreprise DECAENS SIGNALISATION la première semaine des vacances scolaires.

Dans un second temps, un marquage au sol sera réalisé sur le parking de la mairie afin de faciliter l'accès aux bornes de recharge électrique, la bonne circulation des véhicules et des engins communaux.

**L'ensemble du Conseil Municipal est favorable à ces aménagements.**

### **7- Gestion des haies**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la multiplication de l'arrachage des haies sur notre commune. Il propose de mettre en place dorénavant une obligation d'information et de consultation de la mairie pour l'arrachage des haies. La question de l'application au domaine privé est posée. Pourquoi pas mais uniquement pour les terrains agricoles, à l'extérieur de la commune.

Après échange avec le Conseil Municipal, cette discussion permet d'amorcer la réflexion et la prise de conscience de l'importance des haies dans nos villages.

### **8- Délibération pour les travaux réalisés par la Communauté de Commune du Vimeu « route de Quesnoy »**

*Délibération n° 2025\_11*

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les plans d'aménagement et l'estimatif des travaux d'aménagement de la rue de Quesnoy. Il s'agit de créer 5 aires de croisement.

L'opération est estimée à 20 400€ TTC. La participation de la commune en fonds de concours est de 7 750€ net.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité, les travaux sur la base de l'avant-projet proposé.**

## **9- Délibération pour la signature de la convention « Archivage » avec Somme Numérique**

Délibération n° 2025\_11

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que nous pouvons disposer d'une adhésion à la plateforme SESAM – Système Électronique Sécurisé d'Archivage Mutualisé – agréée par le ministère de la Culture et proposée par le Centre de Gestion du Nord en partenariat avec Somme Numérique, qui nous permettra de conserver nos archives numériques selon des règles et une méthode à même de garantir la valeur légale des documents.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention avec Somme Numérique.**

### **Questions diverses :**

❖ Monsieur Christophe SECACHE :

- S'interroge sur le nombre et la répartition des containers de tri. Actuellement il y en a 3 pour le verre, 2 pour le plastique et 1 pour le carton. Ne serait-il pas judicieux de remplacer 1 verre par 1 carton ? Monsieur le maire indique que la demande va être faite auprès de la communauté de commune.

[EDIT : la CCV se rapproche du collecteur Veolia pour connaître les taux de remplissage des différentes colonnes afin de voir les besoins réels et d'étudier notre proposition.]

- Concernant l'œuvre sur la place, il indique que la mise en attente du projet ces derniers mois avec le chapiteau à moitié effondré a fait réellement de la mauvaise pub pour notre village, il demande comment rattraper les choses en communiquant autour du projet et en précisant qu'il ne s'agit pas ici d'un projet communal mais du PNR. Monsieur le Maire indique qu'un article pourrait être rédigé pour apporter ces explications.

❖ Madame Laure LABOULAIS :

- Demande si les agents communaux de cantine ont une formation de secourisme et si ce n'est pas le cas qu'il serait intéressant de le leur faire passer. Monsieur le Maire indique que les renseignements seront pris pour permettre de faire passer cette formation aux agents.
- Informe que l'éclairage des lampadaires sur les passages piétons de la RD 925 est insuffisant (manque de visibilité de la part des véhicules). Monsieur Delaporte indique que des renseignements seront pris au département pour évoquer les possibilités de modification.

❖ Monsieur Philippe LEGOIS (par l'intermédiaire de Monsieur Christophe SECACHE :

Demande un point sur l'avancement du projet de vestiaire au stade municipal : Monsieur le Maire indique que le permis de construire va être déposé (Pauline terminait le budget). Le reste à financer reste important, quasiment 160000€ (budget dépenses 473000€ versus subventions de 315328€ dont 78832€ déjà assurés). Nous essayons de trouver des solutions pour réduire encore le coût. Donc pas de démarrage de travaux pour l'instant.

[EDIT : le permis de construire a été déposé le 14 avril 2025, il est actuellement en cours d'instruction.]

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h30.

La Secrétaire de séance,

Véronique VINOT



Le Maire,

Philippe DELAPORTE

